

de LYON
RHONE-SAONE Canal du Rhône
au Rhin (1^{ère} section)

L'Ingénieur en Chef
J. MAYNADIE -

FLEUVE LE RHONE

Zones submersibles

Plan établi en application
du décret du 20 Octobre 1937

Départements: RHONE . LOIRE . ISERE
(A l'aval de LYON)

PLAN RECTIFIE APRES ENQUETE PUBLIQUE LOCALE

ECHELLE: 1/35.000

Dressé par l'Ingénieur d'Arrondissement
suivant étude réalisée par
la Compagnie Nationale du Rhône

LYON le 11 AVRIL 1985


R. RENOULT

Présenté par l'Ingénieur en Chef
soussigné.

LYON le 12 AVRIL 1985


J. MAYNADIE

**Retranscription du Plan de Surfaces
Submersibles (P.S.S.) approuvé par arrêté du
27/08/1986**

LEGENDE

-  Zone A dite de grand débit
-  Zone B dite complémentaire
-  Zone C dite de sécurité

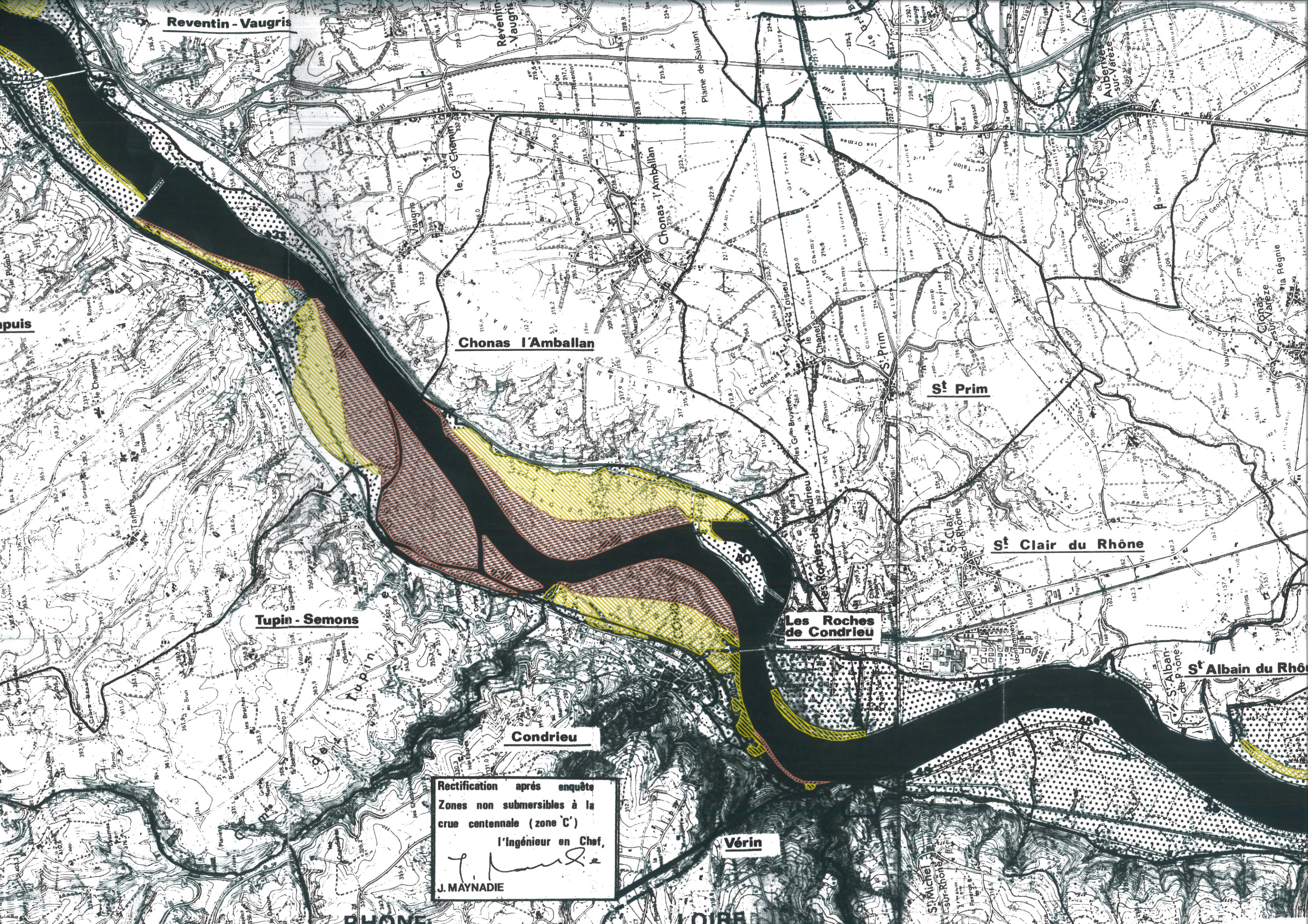
----- Limite de département

——— Limite de commune

42
●

P. K. du Rhône





Rectification après enquête
Zones non submersibles à la
crue centennale (zone 'C')
l'Ingénieur en Chef,
J. Maynadie
J. MAYNADIE